



CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

Féchy, le 29 mai 2018

Rapport de la commission ad hoc relatif au préavis municipal No 2/2018
Relatif à l'ajout au règlement du cimetière concernant le jardin du souvenir

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission ad hoc composée de Monsieur Jean-Luc Kaesermann, président, Madame Manon Suardet rapporteur et Monsieur Raymond Paccot, membres, s'est réunie le 28 mai 2018 afin de statuer sur ce préavis.

Elle remercie Madame Francine Dupuis pour toutes ces explications.

Après délibération du préavis Municipal No 2/2018, la commission ad hoc propose aux membres du Conseil général d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission ad hoc :

J.L. Kaesermann, président

Manon Suardet

Raymond Paccot